



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI ET 22 JUIN 2012

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés.

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE SAUMUR AGGLO BUS – EXERCICE 2011 – RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE LA VILLE

Adoption du rapport annuel établi pour l'exercice 2011 au titre du mandat des élus représentant la Ville de Saumur au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Saumur Agglo Bus.

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE – AFFECTATION DES CREDITS 2011 - INFORMATION

Acte est pris des affectations de la Dotation de Solidarité Urbaine 2011 pour un montant total de 1 352 894 €.

AVANCEMENT D'ECHELON SPECIAL POUR LA CATEGORIE C NE RELEVANT PAS DE LA FILIERE TECHNIQUE – DETERMINATION DU RATIO

Fixation à 100 % du ratio d'avancement à l'échelon spécial pour la catégorie C ne relevant pas de la filière technique.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT – COMPETENCE PROGRAMMATION ET MEDIATION CULTURELLE – MISE A DISPOSITION ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Mise à disposition par la Ville à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement d'un agent à hauteur de 70 % d'un équivalent temps plein.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de mise à disposition et apporter la modification découlant de ce dossier sur le tableau des emplois et des effectifs de la Ville.

AERODROME – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ANNEE 2011 – RAPPORT ANNUEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, établi au titre de l'année 2011.

ECLAIRAGE PUBLIC – CONTRAT DE PARTENARIAT – ANNEE 2011 – BILAN ANNUEL DE LA SOCIETE CITEOS

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel pour l'année 2011-2012.

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE

Fixation du coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,28 sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1^{er} janvier 2013.

RD 947 A SAUMUR – QUAI DU JAGUENEAU – QUARTIER DU PETIT PUY – EFFACEMENT DES RESEAUX – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE TEMPORAIRE AU PROFIT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML)

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage à intervenir avec le SIEML.

Sollicitation auprès de l'ensemble des partenaires financiers des subventions au taux le plus élevé possible.

Au cas où les cofinancements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville s'engage à honorer la différence par autofinancement.

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL BALZAC – SITE DE L'ANCIENNE GARE DE L'ETAT – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE SAUMUR, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT ET LE CONSEIL GENERAL DE MAINE-ET-LOIRE

Abrogation des délibérations n°2012/49 du 30 mars 2012 et n°2012/89 du 22 juin 2012 devenues sans objet, autorisant respectivement le Maire à signer la convention de financement à intervenir entre la Ville de Saumur, la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et le Conseil Général et autorisant le Maire à signer l'avenant n°1 relatif à un versement communautaire d'un fonds de concours complémentaire.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la nouvelle version de la convention de financement à intervenir entre la Ville, la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et le Conseil Général de Maine-et-Loire.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVES A L'ORGANISATION DE L'EUROCAMP

Approbation de la convention 2012 de partenariat passée entre les villes partenaires de l'Eurocamp.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer les documents à intervenir.

CHATEAU – MUSEE – CONTRAT DE PROJET ETAT REGION 2007/2013 – APPROBATION DU NOUVEAU PROGRAMME 2EME PHASE – DEMANDE DE SUBVENTION

Approbation de la nouvelle répartition du programme des travaux.

Sollicitations auprès de l'ensemble des partenaires financiers :

- des avenants modificatifs de la 1^{ère} tranche des travaux.
- des subventions aux taux les plus élevés possible pour la 2^{ème} tranche de travaux.

Au cas où les cofinancements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.

ZAC DE CHANTEMERLE A BAGNEUX – PROPRIETE DE MADAME MEREDITH PUCELLE – CONVENTION D'AMENAGEMENT

Approbation de la convention à intervenir entre la Ville de Saumur et Madame Mérédith PUCELLE.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention.

467 RUE ROBERT AMY A SAUMUR – CESSION D'UNE EMPRISE DE TERRAIN AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME TREILLE

Cession d'une emprise de terrain située 467 rue Robert Amy à Saumur, d'une superficie approximative de 80 m², moyennant le prix de 50 €/m², à Monsieur et Madame TREILLE.
Le montant définitif sera déterminé après mesurage effectué par un géomètre expert aux frais de l'acquéreur.

Monsieur et Madame TREILLE s'engagent à restaurer à leurs frais le mur de clôture.

Les frais afférents à l'acte de vente sont à la charge des acquéreurs. La signature devant intervenir au plus tard le 31 décembre 2012.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir.

PROJET DE RENOVATION URBAINE – MAISON DE L'ENFANCE – RUE DU CHEMIN VERT A SAUMUR – ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A SAUMUR HABITAT

Acquisition d'une parcelle située rue du Chemin Vert à Saumur, d'une contenance de 98 m², moyennant un euro symbolique, à l'Office Public de l'Habitat Saumur Habitat.

L'acte de vente est régularisé en la forme administrative par les services de la Commune de Saumur, à ses frais.

Pouvoirs sont donnés :

- à Monsieur le Maire pour recevoir l'acte de vente à intervenir.
- à Monsieur le Premier Adjoint, pour le signer.

PROJET DE RENOVATION URBAINE – IMPLANTATION D'UNE AGENCE DU POLE EMPLOI – RUE DU CHEMIN VERT A SAUMUR – CESSIION D'UN TERRAIN A LA SOCIETE BATI-ARMOR

Cession, à la Société Bâti-Armor, d'un ensemble de parcelles situées rue du Chemin Vert à Saumur, d'une contenance totale approximative de 2500 m², moyennant le prix net et forfaitaire de 70 € / m² pour une contenance d'environ 2000 m² soit un prix total approximatif de 140 000 €.

Précisions que :

- deux parcelles sont en cours d'acquisition par la Ville auprès de Saumur Habitat et seront cédées à la société Bâti-Armor conformément aux conditions du compromis de vente,
- l'acquéreur accepte de participer au financement de l'aménagement d'un parking public d'environ 19 places réalisé au droit du programme de Pôle Emploi et ce, à hauteur de 35 000 € environ. Cet engagement fera l'objet d'une convention financière à intervenir sous seing privé, concomitamment à la signature de l'acte de vente,
- le prix de vente du terrain et la participation financière afférente au parking seront calculés définitivement après mesurage exact des surfaces par un géomètre aux frais du vendeur,
- il y a lieu de constituer une servitude de passage du réseau de chauffage urbain au profit de la Commune sur certaines parcelles cédées à la société Bâti-Armor.

La vente est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- obtention par l'acquéreur d'un permis de construire purgé de tous délais de recours
- obtention par l'acquéreur de l'accord de prise à bail par Pôle Emploi des terrains faisant l'objet de la délibération.

L'acte de vente sera aux frais de la société Bati-Armor.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente à intervenir.

OPH SAUMUR HABITAT – REHABILITATION DE 30 LOGEMENTS SITUES 156/174 ET 192 RUE CLAUDE BERNARD A SAUMUR – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNT

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour un prêt d'un montant maximum de 795 395 €, que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération de réhabilitation de 30 logements situés 156/174/192 rue Claude Bernard à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur au contrat de prêt qui sera passé entre la CDC et l'OPH Saumur Habitat.

- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat.

OPH SAUMUR HABITAT – REHABILITATION DE 80 LOGEMENTS LES GRAVELLES A BAGNEUX – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNTS

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour deux prêts d'un montant total maximum de 2 326 352 €, que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération de réhabilitation de 80 logements les Gravelles à Bagneux.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur aux contrats de prêt qui seront passés entre la CDC et l'OPH Saumur Habitat.

- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat

OPH SAUMUR HABITAT – OPERATION LES JARDINS DE FRICOTELLE A SAUMUR – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNTS

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour quatre prêts d'un montant total maximum de 1 814 039 €, que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération de démolition – reconstruction de 22 logements individuels situés 117 rue Fricotelle à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur aux contrats de prêt qui seront passés entre la CDC et l'OPH Saumur Habitat.

- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat

OPH SAUMUR HABITAT – REHABILITATION DE 12 LOGEMENTS RUE JEHAN ALAIN A SAUMUR – CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – GARANTIE D'EMPRUNTS

Garantie partielle de la Ville accordée à hauteur de 25 % pour deux prêts d'un montant total maximum de 372 194 €, que l'OPH Saumur Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour compléter le financement d'une opération de réhabilitation de 12 logements situés 54/76 rue Jehan Alain à Saumur.

Autorisations données au Maire ou à l'adjoint chargé des finances pour :

- intervenir au nom de la Ville de Saumur aux contrats de prêt qui seront passés entre la CDC et l'OPH Saumur Habitat.

- signer la convention de garantie d'emprunt à intervenir entre la Ville de Saumur et l'OPH Saumur Habitat

LUDOTHEQUE ALI BABA – VOL CONSTATE LE 13 JUIN 2012 – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DU REGISSEUR TITULAIRE

Le Conseil Municipal émet :

- un avis défavorable à la demande de décharge de responsabilité formulée par le régisseur titulaire,

- un avis favorable à la demande de remise gracieuse présentée par le régisseur titulaire pour le vol commis dans le cadre de la régie de recettes des ludothèques ; le déficit étant par conséquent supporté par le budget de la collectivité.

BUDGET 2012 – DECISIONS MODIFICATIVES

Approbation des décisions modificatives qui donnent globalement lieu aux ajustements détaillés dans les tableaux qui peuvent être consultés auprès de la Direction des Finances et des Marchés Publics aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville.

EXERCICE 2012 – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Attribution de subventions de l'exercice 2012 pour un montant total de 15 260 €.

ARME BLINDEE SAUMUR ESCRIME CLUB – NOUVELLE SALLE D'ARMES – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Attribution d'une subvention d'équipement à l'association Arme Blindée Saumur Escrime Club de 18 000 €

COMPTE RENDU DES DECISIONS

Lecture du compte rendu des décisions prises par le Maire du 27 juin au 20 septembre 2012 sous les numéros 2012/71 à 2012/97 en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération n°2009/46 du Conseil Municipal du 27 mars 2009.

Affiché à la porte de la Mairie
du 25 septembre au 23 octobre 2012

Saumur, le mardi 25 septembre 2012
Le Maire de la Ville de Saumur,

Signé

Michel APCHIN